

L'ACF vient d'apprendre que le poste de Chef des communications de Radio-Canada en Saskatchewan disparaît.

L'ACF n'accepte pas cette décision au nom de la communauté fransaskoise.

Regina, le 1er juin 2012 - « C'est une grande perte pour la communauté et le réseau fransaskois, nous sommes présentement sous le choc, » a déclaré le député communautaire responsable du dossier des communications à l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), Monsieur Clarence Briand. « Nous venons d'apprendre que le poste de chef des communications à Radio-Canada en Saskatchewan, le poste présentement occupé par Madame Françoise Sigur-Cloutier, a été supprimé en plein milieu de l'Année des Fransaskois, au moment où les célébrations du 60^e anniversaire de la radio française en Saskatchewan débutent, en cette année où les liens entre Radio-Canada et la communauté fransaskoise sont les plus intenses, cette annonce est incompréhensible, » a poursuivi Monsieur Briand.

Dorénavant, semble-t-il, le service des communications de la Saskatchewan sera dirigé à partir du Manitoba. Ici en Saskatchewan, le service des communications de Radio-Canada est de facto la rampe d'accès permettant aux organismes et membres du réseau communautaire fransaskois d'interagir avec la Société Radio-Canada. C'est aussi souvent par le biais des communications que les premières discussions peuvent s'amorcer au niveau des projets de développement pour la communauté. Les partenariats entre notre diffuseur public et la communauté fransaskoise sont nombreux et soutenus grâce en grande partie à la proximité communautaire et la disponibilité que permet le service des communications.

« Ce qui nous a surpris le plus est que cette décision soit prise sans aucune consultation avec la communauté fransaskoise et son réseau, les premiers touchés par cette décision, » ajoute M Briand. « Que cette annonce nous arrive en plein milieu de l'Année des Fransaskois sans préavis et sans explication formelle et précise pour la justifier nous inquiète particulièrement. Est-ce que ce genre d'annonce-surprise se répétera? Ne serait-ce pas possible d'être mise au courant des plans qui touchent aussi directement notre communauté? »

L'ACF appuie depuis toujours la Société Radio-Canada, que ce soit par l'entremise de lettres d'appuis, de mémoires au CRTC pour le renouvellement de la licence d'exploitation ou encore en participant à des sondages démontrant notre appui. Nous nous opposons à cette annonce et demandons que la décision soit revue.

L'ACF communiquera avec le président des Services français de Radio Canada, monsieur Louis Lalande, et la directrice générale des services régionaux, madame Patricia Pleszczynska pour leur faire part de nos inquiétudes et de nos objections, afin qu'ils comprennent l'impact réel de cette décision sur la communauté fransaskoise.

L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. À l'image d'un gouvernement, elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.

- 30 -

Pour plus d'information :

Marc Masson

Directeur des communications

Assemblée communautaire fransaskoise

Bureau (306) 924-8532 portable 306-581-8532